



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

8 novembre 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CABINET du 8 novembre 2019

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB-BRE N° 2019-	23.10.2019	Arrêté CAB/BRE n° 2019- 1004 portant nomination au conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation	3

CABINET DU PREFET

Arrêté CAB/BRE n° 2019- 1004 portant nomination au conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation

Le préfet des Hauts-de-Seine
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

Vu l'article R 613-7 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre,
Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre SOUBELET en qualité de préfet des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC) à compter du 15 novembre 2019 :

1. Au titre du premier collège, en qualité de membres représentant les élus et les services de l'État

- le préfet des Hauts-de-Seine, président,
- le maire de la commune de Nanterre, ou son représentant,
- le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, ou son représentant,
- le délégué militaire départemental, ou son représentant,
- la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, ou son représentant,
- le directeur des archives départementales, ou son représentant,

2. Au titre du deuxième collège, en qualité de membres représentant les anciens combattants et victimes de guerre

Au titre des conflits 1939-1945, d'Indochine et de Corée

- Monsieur BASSOT Michel,
- Madame BONNET Janine,
- Monsieur GARNIER Guy,
- Monsieur LASSAGUE André.

Au titre de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

- Monsieur BELLET Pierre,
- Monsieur BELOGI Benito,
- Madame COUTEAU Argentine,
- Monsieur FOUCARD Daniel,
- Monsieur FOUILLÉ Pierre,
- Monsieur GUÉRIN Jean-Claude,
- Monsieur HAJDER Paul,
- Madame KIMPYNECK Marie-Claude,
- Madame LE BELLEGO Yvonne,

- Monsieur SAINT-GABRIEL Arthur,
- Madame VÉRON Claude.

Au titre des opérations postérieures au 2 juillet 1964

- Monsieur CASTAGNOS Daniel,
- Monsieur GIMONET Christian,
- Monsieur MOINARD Alain,
- Monsieur PERREAU Loïc,
- Monsieur PRAT (de) Tanneguy,
- Monsieur ROBIN Christophe.

En qualité de président départemental d'une association d'anciens combattants et de victimes de guerre

- Monsieur GUILLAUD Paul.

3. Au titre du troisième collège, en qualité de membres représentant les fondations et les associations nationales qui œuvrent pour les missions mémorielles et la citoyenneté

- Monsieur AUFRAY Patrick,
- Monsieur DELPUECH Jean-Louis,
- Monsieur DUFFAU-EPSTEIN Georges,
- Monsieur GUY Claude,
- Monsieur JOLY Alain,
- Monsieur MICHAULT Bernard,
- Monsieur MONTAZEAUD Jean-Marie,
- Monsieur RANDOT Philippe,
- Monsieur REMM Patrick.

En qualité d'experts auprès des membres du CDAC, notamment auprès des membres de la commission mémoire

- Monsieur COLIN Jean-Luc,
- Monsieur CRÉANGE Robert,
- Monsieur HESS Claude,
- Madame LE CORNEC Françoise,
- Madame LE GAC Julie,
- Monsieur MOREL Claude,
- Monsieur STORCK André.

4. Au titre du comité d'honneur

- Monsieur DESEMAISON Serge,
- Monsieur FRYDMAN Serge,
- Monsieur GOUSSARD Alain,
- Monsieur MOLNAR Jean-Claude,
- Monsieur TERRAIL COUVAT (du) Philippe,
- Monsieur VANNEREUX Lucien.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et le directeur du service départemental des Hauts-de-Seine de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nanterre, le 23 octobre 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>